



CHAVANNES-PRÈS-RENENS ECUBLENS SAINT-SULPICE



BUDGET 2024

PRÉAMBULE

Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,

Le Commandant, avec l'appui de l'Etat-major pour les propositions d'achats de matériel et de formation professionnelle, a élaboré le budget du SDIS Chamberonne selon l'article 7 du règlement intercommunal.

1. Introduction

L'élaboration du budget est liée au fonctionnement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne.

Le poste administratif à 60% du Quartier-Maître, adapté selon la grille salariale, est imputé au compte no 650.3189.00 "prestations de tiers".

Le besoin de renouvellement de plusieurs véhicules, amortis depuis respectivement 1977, 2008 et 2014, est prévu au budget du SDIS entre 2024 à 2026. Ils seront imputés au compte no 650.3115.00.

2. Revenus de l'activité

Les revenus de l'activité pour 2024 sont en augmentation. Ils sont établis sur l'activité de l'année en cours et la prévision des alarmes en augmentation, sur la même tendance que 2022.

Les frais facturés des interventions en raison de la nouvelle tarification, ainsi que la participation ECA, ont également augmentés depuis cette année et selon les comptes 2022.

La participation de l'ECA est variable. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs : interventions, effectif du personnel, cours de formation, mise à disposition des véhicules ECA aux cours cantonaux, etc.

3. Participation des communes

Le budget 2024 présente, après estimation de la participation ECA et des frais facturés, une augmentation de CHF 164'350.-- soit 22.68 % sur la quote-part à la charge des communes de l'Entente.

Les communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et Saint Sulpice se retrouvent avec une charge supplémentaire de respectivement CHF 52'609.-- et CHF 78'708.-- et CHF 33'033.--.

4. Conclusion

Le budget 2024 propose une augmentation qui représente un montant de CHF 6.10 par habitant. Il présente une évolution normale en rapport aux années précédentes et conforme au besoin de son fonctionnement.

Etabli à Chavannes-près-Renens le 30.08.2022

Le commandant

Major Frédéric Jacot

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SDIS CHAMBERONNE	950 000.00	950 000.00	762 950.00	762 950.00	814 148.20	814 148.20
65	SDIS CHAMBERONNE	950 000.00	950 000.00	762 950.00	762 950.00	814 148.20	814 148.20
650	SDIS CHAMBERONNE	950 000.00	225 500.00	762 950.00	202 800.00	814 148.20	217 300.00
	650.3003.00 Jetons commission du feu	5 100.00		5 100.00		4 300.00	
*	650.3013.00 Soldes pour exercices, sinistres, gardes	420 000.00		345 000.00		419 300.95	
*	650.3030.00 Cotisations AVS - AF - AC	32 500.00		32 500.00		32 306.40	
	650.3069.00 Frais de gestion (bourse Chavannes)	12 000.00		12 000.00		12 075.00	
*	650.3091.00 Formation professionnelle	25 900.00		27 000.00		15 506.10	
	650.3093.00 Visites sanitaires, médicales	5 000.00		5 000.00		4 059.00	
	650.3101.00 Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		1 000.00		1 233.85	
	650.3102.00 Annonces, journaux et documentation	1 000.00		1 250.00		300.00	
	650.3111.00 Achat matériel de bureau et informatique	8 000.00		6 500.00		3 730.90	
*	650.3115.00 Achat, remplacement de véhicules	110 500.00					
*	650.3116.00 Achat matériel	28 700.00		33 800.00		18 507.45	
	650.3151.00 Maintenance informatique	12 900.00		12 900.00		16 695.50	
	650.3154.00 Entretien du matériel, équipement	8 500.00		8 500.00		2 759.80	
*	650.3155.00 Entretien des véhicules / carburant	20 600.00		18 500.00		19 780.85	
	650.3161.00 Loyers locaux SDIS, charges comprises	120 700.00		120 700.00		120 520.00	
*	650.3170.00 Revue, rapport et réceptions	17 500.00		17 500.00		22 549.35	
*	650.3181.00 Frais publipostage, affranchis. recrutement	7 000.00		6 500.00		6 855.95	
	650.3182.00 Téléphone, internet	2 700.00		2 700.00		2 368.80	
*	650.3186.00 Assurances	10 200.00		9 200.00		10 140.55	
*	650.3189.00 Prestations de tiers	90 700.00		88 300.00		92 050.30	
*	650.3193.00 Cotisations à des associations ou institutions	4 500.00		5 200.00		4 209.00	
	650.3199.00 Frais divers	5 000.00		3 800.00		4 898.45	
*	650.4356.00 Intervention, frais facturés		35 200.00		30 000.00		30 325.50
	650.4399.00 Autres recettes		300.00		300.00		234.85
	650.4651.00 Participation ECA		190 000.00		172 500.00		186 739.65
651	QUOTES-PARTS DES COMMUNES		724 500.00		560 150.00		596 848.20
	651.4521.00 Quote-part commune de CHAVANNES-PRÈS-RENENS		235 080.00		182 471.00		194 425.30
	651.4521.01 Quote-part commune d'ECUBLENS		353 735.00		275 027.00		293 046.20
	651.4521.02 Quote-part commune de SAINT-SULPICE		135 685.00		102 652.00		109 376.70

Habitants au 31.12.2022

Chavannes-près-Renens

8 725

Ecublens

13 129

Saint-Sulpice

5 036

Total**26 890**

Observations

- 650.3013.00 Augmentation en relation avec les formations et interventions.
- 650.3030.00 En relation avec le budget "soldes" du compte no 650.3013.00.
- 650.3091.00 Formations externes spécifiques pour les membres DPS, pour les cadres formateurs APR, formations antichute et pour chauffeurs véhicules lourds.
- 650.3115.00 Remplacement de deux anciens véhicules par un nouveau véhicule transport de personnes et/ou de matériel.
- 650.3116.00 Achats d'équipements spécifiques destinés à l'intervention.
- 650.3155.00 Maintien en relation avec les coûts de carburant élevés.
- 650.3170.00 Adaptation par rapport aux années précédentes, pas de revue.
- 650.3181.00 Augmentation du tarif postal et des impressions.
- 650.3186.00 Adaptation selon contrats d'assurances et selon rapport des comptes des années précédentes.
- 650.3189.00 Augmentation annuelle du poste de Quartier-Maître à 60% selon la grille salariale.
- 650.3193.00 Diminution selon rapport des comptes des années précédentes.
- 650.4356.00 Recette sur la base du rapport des comptes 2022 et projection des interventions et activités en 2023.

Chavannes-près-Renens, le 31 août 2023/SO/cc